

ADMINISTRATION  
— ET —  
REDACTION  
67 Rue Mondor Tél. 143  
SAINT-HYACINTHE

# EN AVANT!

ADMINISTRATION  
— ET —  
REDACTION  
67 Rue Mondor Tél. 143  
SAINT-HYACINTHE

Hebdomadaire de Combat Canadien-Français, Politique et Littéraire

Directeur politique: DAMIEN BOUCHARD

SAINT-HYACINTHE, 30 JUIN 1939

Directeur littéraire: CLAUDE-HENRI GRIGNON (Valdombre)

## AVEC L'ARGENT DU PUBLIC

Ce n'est pas souvent que l'Union Nationale tient des assemblées dans la ville de Saint-Hyacinthe. Cela arrive à peu près une fois par année et l'on imagine difficilement le trouble qu'ils se donnent pour remplir à sa capacité une salle moyenne.

L'autre soir, on était venu d'à peu près six comtés et les automobiles couvraient littéralement la place du Marché, mais on n'aurait pas trouvé dix pour cent de la population de Saint-Hyacinthe dans cette salle. Pour être explicite, l'assemblée était composée de tous ceux qui ont un intérêt direct au maintien du gouvernement Duplessis: fonctionnaires, employés, etc., mais le peuple n'y était pas.

Moins d'une année auparavant, une assemblée semblable avait été tenue au même endroit et l'on avait vu le jeune avocat Lafontaine excommunier du parti à peu près tous les chefs conservateurs de la région. Cette année, le jeune avocat Lafontaine n'était pas à l'assemblée. On a pensé généralement que c'était pour le mieux.

Le fait est que l'Union Nationale dans la région de Saint-Hyacinthe est divisée en tellement de partis et de coteries que c'est à ne plus s'y comprendre. Ils ne sont pas dangereux, ces gens qui ne peuvent faire l'union, et encore moins l'union nationale, sur rien.

On avait donc empli la salle, grâce au concours des étrangers, et les orateurs de l'occasion furent MM. Antonio Barrette, Hector Choquette et Philippe Adam, trio de députés passés maîtres dans l'art de coueter d'effroyables blagues sur la manière dont une province canadienne devrait être administrée.

Écoutez M. Barrette: "Il ne faut pas oublier que M. Duplessis est devenu premier ministre alors que la province était déjà endettée de \$50,000,000. Il a payé en grande partie cette somme. Il a fait des emprunts, mais ces emprunts étaient justifiés".

Cette citation démontre l'ignorance de M. Barrette sur la situation financière de la province. M. Duplessis n'a pas payé en grande partie cette somme. Au contraire, il a plus que doublé la dette de la province. Il a fait des emprunts, oui, beaucoup d'emprunts, dont la plupart n'étaient pas justifiés.

Il suffit de se rappeler à cet égard le fameux emprunt Pitfield, de \$51,000,000, qui fut contracté sans soumissions dès le lendemain des élections et qui étonna même les plus grands partisans de Duplessis tellement il était scandaleux.

Depuis ce temps, le premier ministre, M. Duplessis, a accru la dette de la province dans des proportions tellement énormes que son crédit en a été ruiné. Il a fait plus de dettes en deux ans que tous les gouvernements qui l'avaient précédé en soixante ans.

On aura une idée de la façon dont notre patrimoine national est dilapidé par cette citation du discours prononcé à l'assemblée par le Dr Philippe Adam, député de Bagot, ancien libéral qui renia son parti et qui parvint à se faire élire grâce à une débauche sans nom de prêts agricoles.

Je cite le compte rendu paru dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe*: "Le Dr Adam rappelle qu'il s'est occupé aussi du comté de Saint-Hyacinthe, dans la mesure du possible. Il vient d'obtenir qu'un mille de chemin soit construit dans la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, entièrement aux frais du gouvernement".

La paroisse de Saint-Thomas d'Aquin est une des plus riches paroisses du comté de Saint-Hyacinthe. On comprend qu'elle soit heureuse d'apprendre que le gouvernement Duplessis va lui construire un mille de chemin sans aucun frais de sa part, aussi heureuse sans doute que la paroisse du Saint-Esprit, dans le comté de Montcalm, où le député Maurice Tellier va faire construire un pont de \$15,000 pour laisser passer sept enfants qui se rendront à une école qui n'existe pas.

L'argent de la province, c'est l'argent du public. C'est l'argent de vous et de moi. Le gouvernement Duplessis peut en faire ce qu'il veut, aussi longtemps qu'on le laisse faire. Qu'il le dépense dans des entreprises politiques où il endosse cent pour cent des frais, c'est son affaire, mais est-ce bien l'affaire du public, des payants de la province de Québec dont on dilapide les fonds à seule fin de se faire un peu de capital politique?

La paroisse de Saint-Thomas d'Aquin — et j'en

## VERS LA BANQUEROUTE!



## L'ABOLITION DES APPELS AU CONSEIL PRIVE

Au cours d'une entrevue avec les représentants de la presse, M. Duplessis a déclaré que la province de Québec était favorable au maintien des appels au Conseil Privé en matière constitutionnelle. Lors de la dernière session fédérale, le député de Saint-Laurent-Saint-Georges, M. Cahan a proposé un projet de loi décrétant l'abolition des appels au comité judiciaire du Conseil Privé. L'an dernier, M. Cahan avait présenté un bill identique et avait consenti à le retirer.

Le ministre de la Justice, M. Lapointe suggéra cette année de soumettre à la Cour Suprême la validité du projet Cahan. Il y a quelques années, M. Lapointe s'est fait l'un des plus ardents protagonistes de la suppression des appels au Conseil Privé. Mais comme il existe des doutes sérieux sur l'étendue de la juridiction du pouvoir central en cette matière, M. Lapointe a jugé à propos de référer cette question à la Cour Suprême. Il avait averti les divers gouvernements intéressés que le 19 juin, le plus haut tribunal du pays entendrait les plaidoyers des représentants des provinces.

La semaine dernière, lors de la présentation des factums, l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba et la Saskatchewan soumièrent leurs mémoires ou déléguèrent un avocat pour les représenter. A l'exception de l'île du Prince-Edouard, Québec était avec l'Alberta le seul gouvernement local qui n'avait pas envoyé de représentant auprès de la Cour Suprême, pour faire entendre les vues de la plus ancienne province du pays sur une question aussi importante.

M. Duplessis a adopté absolument la même attitude que l'an dernier, lors du passage de la commission Rowell-Sirois à Québec, le 12 mai 1938. Cette année, le premier ministre s'est contenté de déclarer aux représentants de la presse qu'il était favorable au maintien des appels au Conseil Privé en matière constitutionnelle. Le chef de l'Union Nationale a ajouté qu'il était absolument opposé à toute tentative et à toute méthode de centralisation adoptée ou qui pourrait être adoptée par aucun gouvernement fédéral, comme si l'administration King, en soumettant à la Cour Suprême la validité du bill Cahan, portait atteinte à l'indépendance législative des provinces.

M. Lapointe était tellement soucieux de sauvegarder l'autonomie provinciale qu'il décida de soumettre à la Cour Suprême la validité constitutionnelle du projet Cahan, afin de permettre aux gouvernements intéressés de faire valoir leurs différents points de vue auprès du plus haut tribunal du pays. L'attitude de M. Duplessis forme un contraste avec celle de la province voisine. Le gouvernement ontarien s'oppose, il est vrai, à la suppression des appels au Conseil Privé, mais il a eu le soin d'envoyer un délégué pour exposer ses raisons à la Cour Suprême.

L'an dernier, devant la commission Rowell-Sirois, le gouvernement Hepburn soumit un long mémoire faisant valoir les griefs des provinces à l'égard du pouvoir central en matière de répartition des impôts. M. Duplessis préféra réuser tout simplement la commission Rowell, se servant de l'autonomie provinciale comme d'un paravent pour ne pas dévoiler la véritable situation financière de la province.

vince du pays sur une question aussi importante.

M. Duplessis a adopté absolument la même attitude que l'an dernier, lors du passage de la commission Rowell-Sirois à Québec, le 12 mai 1938. Cette année, le premier ministre s'est contenté de déclarer aux représentants de la presse qu'il était favorable au maintien des appels au Conseil Privé en matière constitutionnelle. Le chef de l'Union Nationale a ajouté qu'il était absolument opposé à toute tentative et à toute méthode de centralisation adoptée ou qui pourrait être adoptée par aucun gouvernement fédéral, comme si l'administration King, en soumettant à la Cour Suprême la validité du bill Cahan, portait atteinte à l'indépendance législative des provinces.

M. Lapointe était tellement soucieux de sauvegarder l'autonomie provinciale qu'il décida de soumettre à la Cour Suprême la validité constitutionnelle du projet Cahan, afin de permettre aux gouvernements intéressés de faire valoir leurs différents points de vue auprès du plus haut tribunal du pays. L'attitude de M. Duplessis forme un contraste avec celle de la province voisine. Le gouvernement ontarien s'oppose, il est vrai, à la suppression des appels au Conseil Privé, mais il a eu le soin d'envoyer un délégué pour exposer ses raisons à la Cour Suprême.

L'an dernier, devant la commission Rowell-Sirois, le gouvernement Hepburn soumit un long mémoire faisant valoir les griefs des provinces à l'égard du pouvoir central en matière de répartition des impôts. M. Duplessis préféra réuser tout simplement la commission Rowell, se servant de l'autonomie provinciale comme d'un paravent pour ne pas dévoiler la véritable situation financière de la province.

Dans ses relations avec les autorités fédérales, le gouvernement d'Union Nationale a adopté une ligne de conduite tout à fait injustifiable et qui est loin de faire honneur à la bonne réputation de la province. M. Duplessis voudrait, comme il l'a déclaré de nouveau, il y a quelques jours, faire augmenter le subside fédéral aux provinces, afin de pouvoir disposer comme il l'entendra des millions versés par Ottawa.

Il est difficile de prévoir quelle sera la nature du jugement de la Cour Suprême. Le Conseil Privé pourra être appelé à décider en dernier ressort. Nous sommes personnellement plutôt favorable à l'abolition des appels au Conseil Privé, surtout en matière civile. Même dans le domaine constitutionnel, l'expérience du passé est là pour attester que les lords du Conseil Privé n'ont pas toujours rendu les jugements les plus favorables aux minorités, notamment en faveur des populations de langue française du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de l'Ontario. Comme le déclarait un jour M. Lapointe: "Il n'y a pas de raison justifiant le Canada d'être le seul pays au monde de son rang, sa population et son intelligence, à confesser son incompétence à décider lui-même ses conflits judiciaires." Il est temps de faire disparaître ce vestige suranné d'une subordination passée. Le Canada a maintenant atteint l'âge de majorité.

## FINASSERIES DE M. BILODEAU

Le ministre du Travail M. Rogers a annoncé la semaine dernière que le gouvernement King avait conclu des ententes avec huit provinces au sujet du plan fédéral d'aide à la jeunesse. Ottawa a fait parvenir une copie de ces accords aux divers intéressés. M. Rogers a déclaré que la province de Québec n'avait pas encore indiqué son intention d'accepter la collaboration fédérale pour venir en aide aux jeunes au cours des trois prochaines années. A l'heure où nous allons sous presse, le gouvernement Duplessis n'avait pas encore laissé entendre s'il était prêt à coopérer avec Ottawa pour assurer la mise en vigueur du plan Rogers.

Le régime d'Union Nationale est donc le seul de tout le pays qui n'ait pas encore signé une convention avec les autorités fédérales. Voilà une singulière façon de coopérer avec Ottawa; le régime semble peu pressé de venir en aide aux jeunes sans emploi; il préfère perdre son temps en arguties et en vètilles.

Le ministre des Affaires Municipales et du Commerce, le doucereux M. Bilodeau était chargé par M. Duplessis de diriger l'administration du plan d'aide à la jeunesse dans Québec. Dans ce domaine, le ministre au cerveau vierge s'est révélé lamentablement au-dessous de sa tâche. Appelé sans la moindre préparation à un important département du gouvernement, M. Bilodeau n'était pas à la hauteur de la situation. Ce n'est pas en conférenciant à intervalles réguliers devant un cercle de ramollis que le député de l'Islet pouvait se préparer à son rôle.

Il est le seul des ministres provinciaux à ne pas avoir encore compris les grandes lignes du nouveau plan fédéral d'aide à la jeunesse. Le ministre a d'ailleurs donné la mesure de ses talents et de son savoir-faire depuis deux ans. Le leader parlementaire de l'opposition libérale a confondu M. Bilodeau au cours de la dernière session, en lui démontrant que le gouvernement Duplessis avait dépensé en 1937-38 une somme de \$600,000 pour ne réussir à procurer de l'emploi qu'à 25 jeunes gens.

Au cours de la même période le gouvernement Hepburn parvenait à placer 869 jeunes gens, la Colombie-Britannique 470, le Manitoba 303, le Nouveau-Brunswick 139 et la Nouvelle-Ecosse 104. A l'exception de l'île du Prince-Edouard, essentiellement agricole, c'était dans Québec que le plan d'aide à la jeunesse avait affiché les plus maigres résultats.

Il y a quelques semaines, M. Duplessis déclarait que le gouvernement fédéral ne se montrerait pas assez généreux à l'endroit du Québec, en vertu du nouveau plan. M. Bilodeau critiquait la nouvelle initiative de M. Rogers et faisait allusion au besoin de préparer la jeunesse aux travaux du commerce et de l'industrie.

M. Bilodeau connaît si mal son département qu'au cours des deux dernières années, il n'a employé que \$300,000 des \$545,000 mis par Ottawa à la disposition de la province pour subventionner le plan d'aide à la jeunesse. M. Duplessis se plaint ensuite de la soi-disant mesquinerie du gouvernement central. La province d'Ontario vient de laisser entendre au gouvernement King qu'elle n'aura besoin que de 68 pour 100 du montant que les autorités fédérales se proposaient de lui verser pour les jeunes.

Dans Québec, sauf l'initiation forestière et minière, aucun autre type d'entraînement industriel ou commercial n'a été mis en vigueur l'an dernier. Un projet approuvé par le pouvoir central avait pourtant consacré un montant de \$225,000 à cette fin.

M. Rogers a laissé prévoir que près de 10,000 jeunes gens allaient être employés aux travaux de reboisement au cours de l'année en vertu des initiatives du ministère fédéral du Travail. L'an dernier plus de 11,000 personnes se sont inscrites aux seuls cours de métiers. Ceux qui ont été occupés aux travaux miniers et forestiers ont reçu des salaires.

Au lieu de s'ingénier à finasser auprès des autorités fédérales pour se créer du capital politique en vue des prochaines élections, M. Duplessis et son comparse feraient mieux d'étudier de façon impartiale le plan Rogers et d'en décréter au plus tôt l'application dans un esprit absolument dénué de toute partisanerie politique.

Damien BOUCHARD

Fidèle CACAMBO

Vincent BROSSEAU

# ENFIN APRES TROIS ANS...

C'est une tentative intéressante que fait actuellement le ministre de la Voirie de la province, M. Carignan, en supprimant dans son comté les allocations de chômage pour les remplacer par du travail, qu'il offre à tous les chômeurs qui voudront l'accepter. Il estime que la construction de la nouvelle route qui reliera Sainte-Anne de Bellevue à Montréal pourra même fournir de l'ouvrage à quelques centaines de chômeurs de Verdun et de Montréal.

Ainsi, après trois ans, voilà que ressuscite le plan Bouchard qui visait, lui aussi, à remplacer le secours direct par des travaux. De moindre envergure, le projet de M. Carignan se distingue aussi de celui de M. T.-D. Bouchard par d'autres modalités, mais il s'inspire du même désir de tenter résolument l'application d'un remède à la plaie des allocations de chômage. Le ministre de la Voirie prend un moyen radical: il supprime les allocations dans toutes les municipalités qui sont en bordure de la nouvelle route et, simultanément, il offre aux chômeurs d'œuvrer au travail rémunéré aux taux courants. Ne chômeront désormais que ceux qui le voudront bien, car il y aura du travail pour tout le monde.

Le plan Bouchard était l'œuvre d'un homme énergique et résolu. On se souvient que son auteur l'exposa, le 30 mai 1936, à Montréal, au milieu d'une assemblée tumultueuse que réussit à rompre une bande soudoyée par le parti qui est aujourd'hui au pouvoir à Québec. M. Bouchard savait à qui il avait affaire. On se rappelle ses paroles:

**Je ne vous cacherais pas que certaines personnes ont essayé de me dissuader de faire cette convocation en me représentant que certains éléments d'une ville cosmopolite comme Montréal cherchaient peut-être à créer du trouble pour une raison ou pour une autre. Je me suis refusé à croire que dans une assemblée n'ayant aucun caractère politique, on pousse à la mépris de la liberté de parole au point de vouloir empêcher un homme, dont on n'a jamais au moins contesté la bonne volonté, ni une certaine hardiesse dans l'expression de ses opinions personnelles, de faire connaître ses vues sur le problème le plus important de l'heure présente, celui du soulagement de la misère créée par la formidable crise de chômage qui sévit partout dans le monde civilisé.**

**Je n'ignore pas que je suis un homme public et que les hommes publics ne sont pas toujours traités avec justice par ceux qui ne partagent pas leurs opinions sur des questions qui ne sont pas même en jeu; c'est vrai et la théorie du choix du chemin le plus facile m'indiquerait une autre attitude que celle que j'ai choisie pour ce soir, mais je n'ai pas voulu la suivre.**

Les élections d'août 1936 ajournerent, en quelque sorte, la réalisation du projet de grande envergure de M. Bouchard. Le gouvernement Duplessis, après trois années qui ont été marquées par un gaspillage sans précédent des fonds publics, revient à l'idée de l'ancien ministre du Commerce et de l'Industrie.

La Ville de Montréal ne sera pas la première à profiter des travaux qu'entreprend M. Carignan. Il est dans l'ordre des choses que ce dernier s'occupe d'abord des chômeurs de son comté. C'est ce qu'a prétendu faire, depuis 1936, M. William Tremblay, qui a dépensé par millions, dans l'est de Montréal, l'argent de la Province et celui d'Ottawa, mais sans dégrever sensiblement le budget des allocations de chômage.

L'aménagement du Jardin botanique et la restauration de l'île Sainte-Hélène auraient pu fournir du travail à des milliers de chômeurs montréalais s'ils avaient été conçus et exécutés autrement que comme des entreprises de patronage politique, avec le gaspillage et le favoritisme que cela comporte, mais M. Tremblay n'y vit qu'un moyen de favoriser son avancement politique.

Nous suivons avec intérêt la tentative que fait aujourd'hui M. Carignan. Nous souhaitons que les chômeurs comprennent leur propre intérêt et qu'ils acceptent de bonne grâce le nouveau régime qui leur est offert, même si cela dérange leurs habitudes.

Les circonstances semblent devoir mieux favoriser M. Carignan que M. Bouchard. Si cela devait éventuellement laisser entrevoir la suppression, même tardive, du chômage dans l'île de Montréal, le maire de Saint-Hyacinthe pourrait se féliciter d'avoir ouvert la voie à l'Union Nationale.

(LE CANADA)

## LETTRÉ DE MARTIAL DUCROCHET À SON PÈRE

Québec, 23 juin 1939.

Mon cher papa,

Les jours se suivent, pour parler comme notre chef vénéré, mais ne se ressemblent pas. Si le départ de Leurs Majestés a laissé la population de notre ville dans la tristesse, l'arrivée du Maximus Pontifex Arcand a réveillé tous nos instincts.

Je crois vous avoir déjà dit que j'appartenais au beau parti de M. Arcand. J'en faisais partie, mais à la cachette. J'ai lu tous les journaux de ce chef, toutes les brochures et jusqu'à la *Clef du Mystère*. Je vous assure que c'est une œuvre imposante, presque aussi considérable que le livre de M. Hitler: *Mein Kampf*.

Comme de raison, j'étais fasciste pour le Pontifex, mais quand j'ai vu que notre cher premier-ministre était plus autocratique avec Arcandus, je me suis dit qu'il valait mieux tout brûler. Mais j'ai pas été capable de me séparer de ma chemise bleue, de mes insignes et de mes chaussons fascistes. J'ai bien fait car on peut en avoir encore besoin.

Imaginez-vous que lundi dernier, le 19 juin, notre Maximus Pontifex a tenu une grande assemblée à Québec à la salle St-Pierre. Nous autres, les membres, on avait été avertis par carte depuis douze jours, trois heures et quelques minutes. Le moment arrivé, j'ai pris le bord de Saint-Roch avec mon ami Dutrou. Par malheur, je suis arrivé un peu en retard à l'assemblée pis j'ai pas pu entrer dans la salle. On est restés dehors.

Vous savez qu'aux assemblées du Maximus Pontifex, il n'y

a que les membres du parti qui ont le droit de rentrer dans la salle. Autrement, ça serait pas correct. Adrien Arcand pourrait pas parler. Il faut toujours qu'on se protège contre les démocrates.

Il y avait pas mal de monde en dehors de la salle; il y en avait plus qu'en dedans. Notre chef Arcand avait fait installer comme Hitler des haut-parleurs invisibles. C'était beau. Ce fut d'abord un jeune homme qui prit la parole, mais il la garda pas ben ben longtemps par rapport qu'il était pas le yable accoutumé.

A neuf heures, le chef parla à son tour. Il avait l'air fatigué et pas ben ben convaincu. N'importe. Des ouvriers alors sautèrent sur l'escalier qui conduit à la salle et commencèrent à critiquer les paroles du Pontifex. J'ai dit à mon ami Ti-Bert: "On va rester ici assez loin pour tout voir mais pas trop proches pour recevoir des claques" parce que je voyais venir ça. Tout d'un coup, la porte s'ouvre et trois soldats du Pontifex Arcand font leur apparition dans l'escalier pour empêcher les ouvriers de contredire notre chef. Plus vite que l'éclair, un gros taupin d'ouvrier décroche son poing et envoie revolver en l'air le premier soldat du Pontifex. Un autre soldat arrive; l'ouvrier lui pousse un coup de poing qui le met hors de service. Les insignes du parti fasciste tombaient comme des épis murs. En dedans de la salle le Pontifex parlait toujours, d'une voix blanche, mourante et qui s'en allait comme la dernière eau d'une champagne qui tire à sa fin.

Et c'est là, mon cher papa, que j'ai vu des ouvriers tenir une assemblée dehors. On pouvait pas entendre la douce voix du Maximus Pontifex. Les orateurs ouvriers parlaient trop fort pis trop ben. Je vous dis que ça pas été long pour eux autres de se défaire des gardes mobiles et immobiles du parti fasciste.

Un moment donné, les discours cessèrent et la foule dehors se dispersa comme des nuages quand le soleil paraît. Je suis venu à bout de me faire un trou avec mon ami Dutrou et nous pénétrâmes dans la salle avec ma carte de membre. Tout près de moi, j'ai vu les soldats du Fureur pas mal massacrés. Il y en avait un au beurre noir, un autre la lèvre fendue et un troisième avec une bosse grosse comme un jaune d'oeuf drette sur le milieu du front. Je me suis avancé un peu, lorsque tout d'un coup une belle demoiselle s'approcha de nous, une demoiselle habillée en soldate et qui nous conduisit en avant. J'étais content pour voir de proche notre chef Maximus Pontifex Arcandus. Il avait l'air caduque pis pas entraînant pantoute. Sa voix s'en allait toujours et il parlait comme s'il avait été plongé dans un rêve. Il disait que l'homme doit gagner son pain à la sueur de son front. Notre chef était PALE comme un lys.

Pendant le discours du Maximus, des jolies demoiselles en uniformes bleus vendaient des petits papiers sur lesquels c'était écrit: "Achetez votre unité nationale. Une piastre" et le portrait d'Arcand. C'est là que j'ai compris pourquoi il disait tantôt que l'homme doit gagner sa vie à la sueur de son front. Je sais pas si notre Maximus Pontifex la gagne de même, mais je sais ben qu'il vend son portrait une piastre. C'est pas forçant le yable. Ça m'a l'air que notre chef est un garçon wise. Dans tous les cas. Il fait comme Hitler. Il amène des jolies demoiselles dans ses assemblées pour vendre des portraits, des brochures, tout ce que vous voudrez parce qu'il sait que des jolies demoiselles de même vont attirer les adhérents au parti. Mon ami Ti-Bert m'a dit en sortant: "Il y aurait ben plus de monde si les demoiselles portaient pas rien que la chemise fasciste, mais si elles étaient en queue de chemise". Tu y penses pas; quoi c'est que dirait notre chef, le Maximus Pontifex, lui qui est si pur et qui eut régénéré le sang de la race par des principes de vie à la Hitler.

Dans tous les cas, mon cher papa, ça me tait de la peine de voir que notre chef Arcand est un grand incompris. C'est un malheureux. Il a ça d'écrit dans le visage. Il est triste. Ça fait quatre ans qu'il lutte. Les amis de la première heure l'ont abandonné tout à tour. Aujourd'hui, il voudrait fuir le monde, s'en aller vivre dans le désert comme autrefois les anachorètes. Mais s'il persiste à rester avec le monde et à faire des assemblées, c'est parce qu'il est certain d'être dans le vrai chemin. C'est triste à dire, mais j'aurais pas voulu me faire crier des noms comme ils en ont crié à notre chef Arcand, l'autre soir. Je vous assure qu'il en faut du courage et qu'il faut être convaincu de ses principes pour endurer des bêtises de même. J'espère que notre si dévoué Maximus Pontifex finira par faire comprendre le bon sens à notre autre chef, M. Duplessis. Ils iraient bien ensemble. Ce sont deux penseurs, deux vrais chefs appelés à de grandes choses.

Pendant l'assemblée, il y avait une grosse dame en chemise bleue drette devant moi. Je me suis mis à pousser dessus. Elle se revire tout d'un coup: "Oh! que je dis, je pensais que c'était ma tante Belzémire, excusez-moi. — Il y a pas d'offense, camarade, me dit la grosse fasciste. Vous pouvez pousser, si vous êtes du parti, mais pas trop fort." J'ai pensé, moi, son père, que c'était une partie de fun et j'ai continué à pousser, mais un moment le chef Maximus Pontifex m'a sacré un oeil. Franchement, c'était comme si Hitler lui-même m'avait foudroyé de son regard de chef. J'ai resté ben tranquille. Après l'assemblée, j'ai vu la grosse fasciste qui gagnait la track des petits chars avec un des commandants du parti.

Je me demande, mon cher papa, si je dois rester fasciste ou si je vas m'occuper rien que de l'Union Nationale. Si vous me répondez, envoyez-moi dix piastres. Vous comprenez j'ai acheté le portrait du Pontifex; une piastre. Mais je pense que j'ai été le seul à l'acheter. Ça va ben mal dans le parti de l'Unité Nationale. Je sais pas quoi faire. J'attends vos conseils et dites-moi si vous avez trouvé les culottes fascistes de ma tante Belzémire. De votre fils fou de la politique et des chaussons,

MARTIAL

### L'INDEPENDANCE AMERICAINE

Le 4 juillet est, dans l'estime de la nation américaine, une date historique d'une très haute signification, et de tous les anniversaires célébrés chaque année, il est, à coup sûr, le plus brillant et le plus patriotique. Il marque la rupture

de des liens politiques entre la Amérique, rupture qui donna naissance à une république fédérative souveraine: les Etats-Unis d'Amérique. Il marque aussi l'anniversaire des principes gouvernementaux qui, avec la Constitution, servent de base aux libertés américaines. La Déclaration d'Indépendance fut adoptée le 4 juillet

Métropole et ses colonies d'Amérique. En 1776, par le Congrès Continental, à Philadelphie, et en voici le préambule: "Lorsque le cours des événements humains met un peuple dans la nécessité de rompre les liens politiques qui l'unissent à un autre, et de prendre parmi les puissances de la terre la place séparée et le rang d'égalité auxquels il a droit en vertu des lois de la nature et du Dieu de la nature, le respect qu'il doit aux opinions du genre humain exige de lui qu'il expose et déclare aux yeux du monde les motifs qui le forcent à cette séparation".

Puis, suit immédiatement la déclaration de principes qui en fait un document immortel et cher à la nation: "Nous regardons comme incontestables et évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes: tous les hommes ont été créés égaux et ils ont été doués par le Créateur, de certains droits inaliénables; et parmi ces droits il faut placer au premier rang la vie, la liberté, ainsi que la recherche du bonheur. Pour s'assurer la jouissance de ces droits, les hommes ont établi parmi eux des gouvernements dont la juste autorité émane du consentement des gouvernés. Chaque fois qu'une forme de gouvernement quelconque devient destructive de ces fins pour lesquelles elle a été établie, le peuple a le droit de la modifier ou de l'abolir, et d'instituer un nouveau gouvernement ayant pour base des principes et des pouvoirs organisés qui lui paraîtront les plus propres à lui procurer la sécurité et le bonheur."

Cette Déclaration d'Indépendance qui fut rédigée par Thomas Jefferson au nom du Second Congrès Continental, se ferme par les éloquentes paroles suivantes: "En conséquence, nous, les représentants des Etats-Unis d'Amérique, assemblés en congrès général, en appelant au Juge suprême de l'univers qui connaît la droiture de nos intentions, nous déclarons solennellement, au nom de l'autorité du bon peuple que ces Colonies-Unies ont le droit d'être et sont des Etats libres et indépendants; qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la Grande-Bretagne; que toute union politique entre elles et la couronne est entièrement rompue, et que, en tant qu'Etats libres et indépendants, elles ont pleine autorité de déclarer la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, d'établir le commerce et de faire tous les autres actes qui sont les prérogatives des Etats indépendants. Et, pleins de confiance dans la protection de la divine Providence, nous engageons mutuellement au soutien de la présente Déclaration notre vie, nos biens et notre honneur".

La première signature que porte cet important document, est celle de John Hancock. Si Washington ne figure pas parmi les signataires, c'est qu'il commandait alors l'armée continentale.

Les idées émises dans la Déclaration d'Indépendance sur les droits du citoyen, n'étaient pas des idées nouvelles de l'époque. En effet, on trouve la question de fraternité commune et d'égalité dans la Grèce antique, chez les stoiciens des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles avant Jésus-Christ. Les sophistes grecs ont parlé de l'origine du gouvernement des peuples, dans leurs écrits et leurs discours. Plus tard, S. Augustin, S. Bonaventura, S. Thomas d'Aquin, et autres grands ecclésiastiques ont traité du "droit naturel des gens" qu'aucun prince ne pouvait entamer. En Amérique, antérieurement à la révolution des colonies, Roger Williams, Thomas Hooker, les Quakers et les sectaires allemands ont exprimé des doctrines analogues.

En Europe, Hobbes, Locke, Montesquieu, Rousseau et autres, édifièrent leurs systèmes philosophiques sur des principes très semblables à ceux que préconisèrent les fondateurs de la république américaine. Tous ces systèmes étaient encore des rêves de philosophes à l'époque de la Déclaration d'Indépendance. Les treize colonies furent les premières, dans le monde, à instituer un gouvernement du peuple et pour le peuple, et à s'engager à le soutenir de leur existence, de leur avoir et de leur honneur.

La guerre de la révolution américaine dura six ans. Tout ne fut pas rose pour Washington et son armée. Il fallait combattre une nation toute puissante, et des divisions intestines. Des milliers de co-

lons étaient royalistes dans le cœur. Ils consentirent à faire entendre des protestations à Londres, mais ne voulaient pas entendre parler de séparation, ni de république, ni de droits populaires. Ils étaient partisans de l'autorité de la couronne et ne cachaient point leurs opinions à ce sujet. Ces "tories", une fois la guerre finie, allèrent vivre en Angleterre. On estime que le nombre de ceux qui traversèrent l'Atlantique ou la frontière canadienne, se chiffrait à 100,000 environ.

Grâce à Washington et à sa vaillante armée, grâce aussi à l'intervention d'autres pays, de la France surtout, l'Amérique a conquis son indépendance en donnant suite à la Déclaration de l'Indépendance.

FLIS

### HOUBLON OU TORD-BOYAUX?

## LA TEMPERANCE

Pour être une vertu la tempérance doit être volontaire.

Quoique nous employons le mot "tempérance" surtout quand il s'agit de breuvages alcooliques, il est à noter qu'on peut être intempérant d'autres façons, soit dans le manger, l'exercice, le repos, l'amusement, etc., et que l'abus en tout est nuisible à la santé.

Vouloir contrôler la quantité d'aliments qu'une personne peut manger, ou lui interdire de s'adonner à son sport favori, soulèverait multiples protestations et, pourtant, lorsqu'on cherche à restreindre la vente de la bière peu de gens semblent se préoccuper des conséquences possibles.

L'opinion médicale confirme que la bière bue modérément est d'une haute valeur nutritive. De fait, Lord Horder — un des médecins de Sa Majesté le Roi, dit: — "Le consommateur de bière est un meilleur ouvrier parce que sa bonne volonté et sa gaieté décuplent son rendement. C'est d'ailleurs en ce sens que l'industrie de la bière collabore au progrès économique. En tant que breuvage, cette boisson doit le meilleur de ses qualités à ses propriétés toniques et stimulantes".

Récemment, un de nos hebdomadaires résumait la situation comme suit:

"Les causes de l'intempérance doivent être clairement établies et restreintes ou éliminées au moyen de règlements raisonnables.

"Les spiritueux d'un contenu douteux sont, sans aucun doute, beaucoup trop en demande dans le moment. Des marques choisies, garantissant la qualité du contenu, devraient avoir préférence — le coût additionnel étant compensé par un usage plus modéré.

"Les vins, les ales et les porters devraient être encouragés de préférence aux boissons alcooliques de qualité inférieure et une législation à cet effet conduirait à la vraie tempérance.

"La mise en vigueur de lois gouvernant les heures et les endroits où ces breuvages peuvent être vendus doit être vigoureusement observée et si l'on exerce une surveillance active quant à la qualité ou le genre des spiritueux en vente, nous croyons que les premiers pas auront été faits dans la bonne direction.

"En Angleterre, en France et en Allemagne les vins et les bières sont reconnus comme étant les breuvages idéals. Les whiskys à bon marché, les gins et les autres boissons alcooliques sont très enivrantes et leur usage devrait être dissuadé".

### En pays fascistes

#### LA SITUATION VRAIE

Le problème de la paix ou de la guerre européenne apparaît posé, désormais, en termes de plus en plus clairs. A moins d'un coup de tête des dictateurs déclenchant les recours aux armes, c'est un problème de résistance économique et morale, cette résistance dépendant, à son tour, de l'état de l'opinion publique dans les différents pays en cause.

Or, en dépit des apparences et des acclamations d'enthousiasme dont ils sont l'objet lorsqu'ils prononcent des discours, les dictateurs sentent qu'une portion de plus en plus importante de l'opinion publique de leur pays n'est pas ou n'est plus avec eux, en attendant qu'elle se tourne contre eux.

De ce phénomène, on trouvera ci-dessous quelques indices, voire quelques preuves.

#### En Allemagne: défiance contre l'Eglise catholique

En Allemagne, la défiance contre l'Eglise catholique qui s'était manifestée au mois d'octobre parce que l'Episcopat avait fait prier pour la paix sans se réjouir du démembrement de la Tchécoslovaquie n'a fait qu'augmenter au cours des derniers mois.

Le gouvernement national-socialiste redoute si bien l'influence des évêques que des mesures de précaution, d'ailleurs parfaitement odieuses, sont envisagées contre eux par le chef de la Gestapo, M. Himmler, pour le cas de guerre. Si l'on s'en rapporte à l'article publié à ce sujet par le *Deutscher Weg*, organe des catholiques d'Allemagne exilés, qui paraît en Hollande, il ne s'agirait de rien moins, au moment de la mobilisation générale, que d'une mise en jugement de certains évêques et de certaines personnalités catholiques connues. Quant aux membres du clergé, les uns seraient envoyés travailler dans les usines d'armement, les autres changés de paroisse, pour que leur contact habituel avec leurs fidèles soit rompu.

Un document publié le 30 avril par un autre journal d'émigrés catholiques et de catholiques de langue allemande qui habite la Pologne: *Der Deutsche in Polen*, apporte à son tour, sur l'existence au sein du III<sup>e</sup> Reich d'une opposition très active, quoique dissimulée, des indications pour le moins fort curieuses. La rédaction de ce journal a reçu, timbrée d'un bureau de poste de Berlin, une lettre dans laquelle était inséré le Manifeste de la *Deutsche Freiheitspartei* (Parti allemand de la Liberté).

On possède donc ainsi la preuve que ce parti se livre, en Allemagne même, à une propa-

gande qui, pour être clandestine, n'en est pas moins incessante.

Le Manifeste que reproduit *Der Deutsche in Polen* est extrêmement vigoureux. Il insiste, au début, sur le danger de guerre qui s'accroît: "Le doigt est au chien du fusil; à chaque instant, le coup peut partir". Dans cette situation tragique, les auteurs du document que nous analysons tiennent à déclarer qu'ils ont moins de ressentiment contre leur ennemi éventuel que contre le régime et les hommes qui les oppriment. Le texte allemand, ici, est à citer, à l'usage du lecteur qui connaît cette langue tant il est expressif. Le voici:

**Können wir, ohne vor Scham zu errotten, dem Feind von morgen sagen das wir die Regime und unsere Bedrucker mehr hasen ala er.**

Le manifeste dit encore: "Nous ne croyons pas à la folie du monde entier et nous sommes convaincus que les autres peuples sont aussi désespérés que nous à tout faire pour maintenir la paix et créer une Europe unie. C'est pour cela que nous avons le courage et le droit de dire à notre peuple, en cette heure très critique que son devoir réclame de lui qu'il renverse ses tyrans. Seul, l'accomplissement de ce devoir obligera les autres peuples à croire à nouveau au peuple allemand et à lui accorder ce dont il a besoin pour vivre et pour faire face à sa tâche européenne".

#### En Italie: la défiance de l'Allemagne et le désir d'une entente avec la France

En Italie, ce qui domine sous le conformisme officiel et obligé, c'est la défiance à l'égard de l'Allemagne et le mécontentement que cause la présence de nombreux Allemands dans les services publics de l'Etat: police, armée, principaux ministères. "Nous sommes entraînés par Hitler, dit-on quand on peut parler librement, et nous allons ainsi à une guerre dont nous ne voulons pas". La sorte de subordination de l'Italie à l'Allemagne qu'exige la politique de l'axe, telle qu'elle est voulue et imposée de Berlin, est certainement impopulaire et répugne au sentiment national italien.

On la subit sans l'aimer et parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement, comme on se rend compte, que, jusqu'à ce jour, la conquête de l'Ethiopie a coûté sans payer. Le vie en Ethiopie, où l'Italie entretient à grands frais une armée de 150,000 hommes est peu sûr et très difficile. Les denrées alimentaires y ont atteint des prix exorbitants et certains préfèrent revenir dans la péninsule où ils auront des gains et des traitements trois fois moindres que de vivre là-bas dans des conditions précaires et onéreuses.

L'idée d'un règlement pacifique que des questions pendantes avec la France a fait des progrès dans bon nombre d'esprits, notamment dans les rangs de milieux catholiques influents. On cite, par exemple, comme un indice de ce changement des dispositions du public le revirement du journal catholique *l'Avenir d'Italie* qui, après avoir approuvé les revendications fascistes et les avoir soutenues préconise aujourd'hui l'entente avec la France.

Derrière la façade des acclamations, les articles virulents de la presse, les discours violents, on doit savoir qu'il existe une opinion publique qui subit ce tapage en le désapprouvant sans pouvoir le dire. Elle compare le langage de M. Chamberlain et de M. Daladier avec la véhémence de M. Hitler et de M. Mussolini et la comparaison n'est pas à l'avantage du prestige de ces der-

(Suite en page 4)

# L A V I E D E L ' E S P R I T

## LITTÉRATURE CANADIENNE

### LES MURMURES

Le printemps a descélé les fontaines et donné la clef des champs aux verdure endiguées derrière l'horizon. De chatoyantes et vivantes couleurs s'accrochent aux points des branches des arbres, s'étalent aux flancs des monts, partent à travers la plaine. Les ruis soudain babillards répondent aux appels des eaux libérées. La vie reprend tous ses droits.

Vive le printemps! Vivent les "murmures" et ses chansons!

LES MURMURES (1) printemps dont je désire vous parler, sont l'oeuvre de Madame Reine Malouin. Ecoutez les refrains de son coeur de femme, refrains qu'elle nous offre sous forme d'un recueil de vers, frais et purs, riches et souples, cadencés et musicaux, autant que le veut le titre même.

Les qualités poétique de Madame Malouin sont d'ailleurs connues du public; elles restent familières aux amateurs de beaux vers qui, nombreux, collectionnent les diverses pièces qu'elle a signées, depuis cinq ou six ans, soit dans le *Journal*, l'*Action Catholique*, le *Soleil*, les pages des *Amitiés Littéraires*, etc.

Ses dons réels ont également été reconnus en France, alors qu'un petit recueil de poèmes à forme fixe, inséré dans le présent volume, soumis au concours de la ballade française, (1936), lui valut le premier grand Prix d'Académie sur tous ses concurrents de France, de Belgique, du Canada, du Maroc, d'Italie, et de la Martinique, ainsi qu'on peut le lire dans la préface de M. Maurice Montgrain.

M. Montgrain, bien connu du monde musical, avait déjà consacré la valeur des vers de Madame Malouin, par la mise en musique de quelques pièces de choix. La préface dont il honore le volume de notre poëtesse-ami, préface que la critique se doit d'apprécier à juste titre, l'honore lui-même, lui confère d'emblée l'admiration du monde littéraire parallèlement à l'estime dont il jouit chez les musiciens.

Le recueil de Reine Malouin contient 72 poèmes, et se divise en cinq parties. Après le poème liminaire, le Recueil de poème à forme fixe, *Messages et Confidences*, *Le Temps fuit Vers la lumière*, *Sagesse et Paix*.

Il est imprimé sur un beau papier, et je voudrais vous dire qu'il se présente dans une jolie toilette. Malheureusement le dessin de la couverture ne me plaît pas. Ce crayonnage de pensionnaire appliquée n'offre rien d'artistique, et nous fait songer avec mélancolie à ce que de trois traits de plume, Maurice Caudreau, ou Albert Rousseau, ou Simone Hudon, pour ne nommer que ceux-là, auraient pu assurer entre l'art et le symbole un mariage harmonieux et heureux.

Le détail s'oublie vite, cependant, dès que commencent à chanter en nous les gracieuses strophes des MURMURES. La musicalité du vers de Madame Malouin n'est un secret pour personne, et chacun sait aussi que ce n'est pas là son seul mérite, ni même son mérite le plus attachant.

LES MURMURES sont tout imprégnés des précieuses qualités qui sont le charme de l'auteur; femme gracieuse autant qu'on peut l'être, femme

exquise. Et dans ses vers, se retrouvent, naturellement, les vertus de: grâce et féminité, délicatesse et harmonie, douceur et sérénité. Je suis heureuse d'ajouter que la noblesse et la pureté d'inspiration sont non-comparables, que l'expression des sentiments sait dépasser la tendresse, planer au-dessus de la mièvrerie, restant absolument irréprochable. Cet ouvrage prouvera qu'un poète ou un écrivain peut charmer sans troubler. (2)

Le style est délicieusement coloré par endroits, aisé et captivant, sans trop de défaillances. Dans des pièces comme: *Réparation*, p. 28, *Idealisme*, p. 49, *Captivité*, p. 71, *Les Hironnelles*, p. 81, *Réflexion*, p. 85, *Les Arbres*, p. 86, *L'Automne*, p. 87, *Les Maisons dans la Nuit*, p. 89, *Optimisme*, p. 91, Madame Malouin philosophe avec un rare bonheur; elle témoigne de la féminité la plus sensible, dans: *Lorsque je vous écris*, p. 101, *Seule*, p. 111, ou *Prière à la Vierge*, p. 147, et en plus, touche profondément dans: *Rondel*, p. 30, *Berceuse* (dédiée à un enfant) p. 63, ou dans les poèmes voués à la piété filiale, tels: *Supplication*, p. 127, *Vos doigts*, p. 129; atteinte la grandeur avec: *Poèmes ensevelis*, p. 131, ou *La Mort*, p. 143.

Si je dis qu'elle a des mots inappréciables, comme: "Le palais le plus beau ne vaut pas le taudis du poète qui chante avec béatitude"

(Premier murmure, p. 14) qu'elle emploie des images très expressives:

"La neige a tout poudré..."

Les maisons ont perdu leurs figures revêches,

Elles ont des chapeaux de mousseline fraîche,

Qui leur font un visage aux contours adoucis."

(Les maisons dans la nuit, p. 89) impeccables:

Tu me combles de joie en épuisant mes larmes.

(Révélation, p. 40)

et ajoute que les poèmes les plus parfaits sont probablement: *La Ballade des Feuilles*, p. 21, *La Langue Française*, p. 43, *L'Ode au Bonheur*, p. 121, vous ne serez pas loin de penser que le livre est à citer au complet, qu'il est en tous points, parfait.

La signataire des MURMURES a beau écrire des vers qui coulent de source facile, (trop facile même, nous le verrons plus loin) les scander avec art, et rimer richement, il n'en reste pas moins que son premier-né présente des faiblesses, d'autant plus sensibles, qu'elles eussent pu être évitées.

Choisir, dans une accumulation de plusieurs années, un certain nombre de pièces de vers pour en former un volume, sera toujours une aventure comportant un gros risque. Je sais pertinemment que, dans le cas présent, le travail a été fait avec un soin minutieux, et cependant, je suis sûre que l'auteur du dernier-arrivé sait déjà mieux que personne, combien son oeuvre est demeurée en deçà de ses possibilités.

Il convient d'abord de noter que cette restriction à un nombre limité de morceaux, (je me demande si, le moment arrivé de publier, un poète n'y gagnerait pas à nous jeter en vrac toute sa production) soulève de façon fort désavan-

tageuse le mal dont nous souffrons tous dans les lettres canadiennes, à savoir: la pauvreté du vocabulaire, l'anémie de la phrase. Un condensé réduit fait voisiner des termes identiques, des rimes jumelles, etc., et laisse une impression d'indigence qui, dans l'oeuvre complète, ne serait sans doute qu'à peine perceptible.

Ainsi LES MURMURES, victimes de ces écueils, menacent de s'évaporer en fumée de rêve. L'auteur avoue qu'on la qualifie ironiquement de: Réveuse. (Riez, p. 51), mais cela n'excuse pas à mon sens les 52 fois où le mot *rêve* ou quelqu'un de ses dérivés, reviennent dans ce cent cinquante pages de texte, additionnellement aux trois fragments dédiés à la sensation délicieuse de rêver, quand on n'en abuse pas. Le *Rêve bleu*, p. 55, *Rêve d'amour*, p. 105, *Sois sage ô mon rêve*, p. 118, *Le rêve obsédant* écho onze fois à la rime, dont cinq fois accouplé avec l'archaïque "trêve".

Ce sont là des distractions regrettables qui, jointes aux trop fréquentes: amour-jour, coeur-douleur, voir-soir, profonde-monde, âme-flamme, aime-même, nous semblent bien éloignées du précepte de Fontenelle dont parle L'Art des Vers: "La rime est d'autant plus parfaite que les deux mots qui la forment sont plus étonnés de se trouver ensemble. J'ajoute qu'ils doivent être aussi aisés qu'étonnés." Il fait peine de devoir souligner que dans le livre en mains, l'étonnement est tout autre.

Le poète aura compris que la facilité est une source de dangers de mille sortes.

L'impression a semé quelques fautes, d'ailleurs corrigées, par le malheureux "errata" de trop de boutique du Québec, mais il reste un "corrosive" au lieu de "corrosive". De plus: étouffer nos plus purs étreintes", p. 125, me semble un peu forcé comme figure; enfin

mon être

Se sent tout écarté, (p. 97) est pour le moins d'un français douteux. Ce barbarisme qui a ses condées franches dans le langage populaire, ne saurait trouver place dans un ouvrage, au reste, aussi académique que LES MURMURES.

Vous vous demandez peut-être pourquoi je m'applique tant à chercher la petite bête noire dans un livre si charmant. Voyez la préface de M. Montgrain; vous y constaterez qu'il implique très judicieusement notre misère intellectuelle à la carence de critique "franche autant que sincère".

Les fautes soulignées, reconnaissons-le, sont toutes facilement réparables, et en véritable artiste qu'elle est, Madame Malouin parle déjà d'un deuxième ouvrage, fruit d'une culture approfondie, de connaissances étendues, ainsi que des expériences du premier.

A la bonne heure! Mais n'attendez pas le second recueil de "MURMURES", pour celui-ci; faites-le lire. Vous y goûterez un plaisir délicat; et ferez oeuvre pie en même temps qu'oeuvre d'amitié. Car, si LES MURMURES ne sont pas un apport essentiellement transcendant dans les lettres canadiennes, ils nous offrent, avec les chants du printemps une belle somme de joie, une immense consolation. Consolation méritoire parce que nécessaire.

Notre époque agitée et anormale a besoin de ces pha-

### UNE AUTRE BELLE PAGE DE L'ABBE SAVARD

Si le *Canada Français*, cette respectable et tranquille publication de l'Université Laval de Québec, publie d'ordinaire des chroniques respectables et tranquilles sur des sujets qui ne peuvent émouvoir que des ronds de cuir, voire des contentines finissantes, il lui arrive (et c'est là le danger) de lancer dans le public des bombes révolutionnaires, et les écrits de l'abbé Félix-Antoine Savard sont de celles-là.

Dans le numéro de juin 1939, l'auteur de *Menaud, maître-draaveur* signe un article qui est de toute beauté: *Le paysan et la nature*. Si ce n'est pas de Pesquidoux et du Savard à l'état pur, je veux bien mourir icitte.

A l'occasion du fameux roman à la gloire des draveurs j'ai dit dans mes pamphlets ce que je pensais de ce grand livre. Après moi, on a loué l'ouvrage sans signaler cependant que j'avais été l'un des premiers à le découvrir. N'importe. On n'écrit pas pour les autres, mais pour soi.

L'abbé Savard est l'un de nos plus grands poètes de l'heure présente. Par moments, il dépasse Alfred Desrochers, ce qui n'est pas peu dire et ce qui honore davantage l'auteur d'*A l'ombre de l'Orford*. Il ne sait pas seulement peindre à grandes fresques, il pénètre non plus le paysan, la couleur, l'image éternelle de la terre, ses reflets, mais la paysannerie tout entière. Voici une page en tout cas qui nous dit assez la noblesse d'une langue que le paysan a façonnée pour ainsi dire de ses propres mains:

res de beauté! Il importe de dire, (preuves en mains) et de répéter à la jeune génération. (Je suggérerai que l'ouvrage de Reine Malouin soit remis à toutes les finissantes) qu'il existe encore des êtres sains et purs, sachant tisser leur part de bonheur, de peu, de rien, de tout, et chanter pour la félicité d'autrui, la douceur des jours égaux, de la vie serene, en accents mélodieux. (3) Jeanne ROCHFORD

(1) Les MURMURES, en vente dans les librairies de Québec, \$1, ou chez l'auteur qui autographiera son livre avec plaisir, pour ceux qui en feront la demande. Adresse: Madame Reine Malouin, 163, Sixième Rue, Limoilou, QUEBEC.

(2) La comtesse de Noailles elle-même n'a jamais reçu autant d'éloges. Si, après cela, Mme Malouin n'est pas satisfaite de la critique, elle est bien difficile et l'on devra conclure que les femmes sont insatiables.

(3) On ne pouvait pas mieux terminer un article que par le mot "mélodieux", surtout lorsqu'il s'agit des poèmes d'une femme. Je n'ai pas eu le plaisir de lire les MURMURES de Mme Malouin ni même de les écouter d'infiniment loin, mais je ne doute pas que notre collaboratrice nous donne ici une analyse assez juste de cette poésie toute en douceur et en vapeur (s). Au sujet de la poésie, le lecteur est devenu très difficile. Il faut que le vers soit presque parfait (forme et fond) pour nous émouvoir. Mais il y aura toujours des poètes tant qu'il y aura de la joie sur la terre et de la douleur et, disons-le, avec une certaine consolation, tant qu'il y aura des femmes. (NOTES DE VALDOMBRE)

"Imaginons la surprise de ces paysans français lorsque entrés dans les terribles jeux du vent et de la mer, ils se vident, par l'autorité du mouvement qui roule et qui mouve, portés à l'intérieur des choses nouvelles de ce pays. Et songez que deux siècles durant (mais une soif inextinguible leur en était venue), par tout chemin dur ou liquide, ils se pousseront à l'inventaire de tout ce continent, semblables à la sève d'avril qui se porte allégre, en son arbre, jusqu'au dernier bourgeon.

Alors dans l'air vierge, la langue se tronble. Il faut rebattre, ajuster, créer pour des horizons changés des rythmes nouveaux, frapper des mots d'aventure, de travail et de misère, improviser souvent en pleine scène, devant l'audience des eaux, des forêts et des monts, trouver dans les vieilles cassettes de la race, pour la figure de ce monde nouveau, la pièce sonore, exacte, topique, de bon et juste aloi.

Sans doute chez nos pères nomenclateurs, l'invention est chose assez rare. Ils précèdent à ce vaste appel nominal en créant plutôt des locutions nouvelles. Ils convertissent à de nouveaux usages; ils agrandissent la mesure verbale, ils traçent ces fins délinéaments qui nous ravissent par la justesse du dessin et la profondeur de la vision.

Bref, ce n'est pas en vain que neuf et pur notre peuple a connu, dans les âges héroïques, ce que les Japonais appellent la "ahité" des choses, c'est-à-dire ce qui, dans les choses, fait ah! et faire dire ah!

La ligne, le nombre, le rapport, les correspondances mystérieuses, les calluses expériences de la main et du pied, les perceptions de l'ouïe et les trouvailles de l'œil, l'émerveillement, la finesse et la bonté, voilà ce qu'on trouve dans le langage de notre peuple."

N'est-ce pas assez beau, cette explosion de tout l'homme en face de la nature et de la paysannerie. Je n'ai jamais rien lu de plus beau dans Alphonse de Chateaubriand, Joseph de Pesquidoux, dans Giono ni même dans Claudel.

Quand un pays comme le nôtre peut compter des écrivains tels que l'abbé Savard, ce pays, pourquoi ne pas le dire, ce pays est encore toute résurrection. Si M. Victor Barbeau dans son fameux *Ramage* avait seulement trouvé deux de ces reflets, que nous offre la poésie de l'abbé Savard, son livre resterait une grande chose.

Il n'en est rien, et pour cause. M. Barbeau avec tout son bon vouloir et sa haute connaissance et son verbiage académique, n'a rien dit au sujet du langage paysan. Il n'a rien dit parce qu'il ignore tout de la paysannerie.

Depuis toujours, l'abbé Savard vit parmi les paysans, les bêtes sauvages et domestiques de son beau comté de Charlevoix. Depuis toujours, il respire dans l'atmosphère de l'eau, des arbres, des verdure et des aubes toutes en rosée et en rayons. L'auteur de *Menaud* fait partie du paysage. Il est du pays, il est le paysan lui-même. C'est pourquoi il parle de notre langue en poète qui non seulement peut la comprendre, mais la devine du premier coup.

Il reste à l'abbé Savard de continuer à parler ainsi s'il veut se rendre absolument impopulaire. Ce sera son titre de gloire comme il devait à la fin des fins couronner Léon Bloy, qui parlait par images à la manière du Christ. Cette poésie que ne s'adapte pas à nos temps modernes. De là, une profonde tristesse qui flotte de dessus la terre.

VALDOMBRE

### PROPOS DÉFENDUS

#### AU SUJET DU "RAMAGE" DE M. BARBEAU

Un jeune homme, qui me fait l'honneur de me lire, m'a dressé le billet que voici:

"J'ai lu hier votre *Pamphlet*. J'ai bien aimé la magnifique scène du *Déserteur* que vous nous y donnez. J'ai goûté aussi l'article sur l'*Aaron Hart* de Douville. Je n'ai pas beaucoup aimé votre article sur Barbeau et son *Ramage*. Vous y écrivez des belles choses, mais vous ne prouvez pas qu'il soit "un massacreur officiel de la langue française au Canada."

"J'estime que vous donnez trop de place dans votre article à vos petites querelles avec le *Devoir* au sujet des *Belles Histoires*. Et, en définitive, vous mettez toute la boutique du *Devoir* sous la responsabilité de Barbeau. En somme vous faites une montagne à Barbeau, du petit article du *Devoir*; ce qui me semble injuste. Relisez la page 208 et dites-moi si ce n'est pas d'une exagération formidable, et un peu gratuit. En somme j'aurais aimé que vous parliez plus du livre de Barbeau, et laissiez de côté ces petites chicanes au sujet de votre sketch.

"Voici ce que je pense de votre *Pamphlet*. Inutile de vous dire, mon cher Valdombre, que ces faiblesses que je constate ne tuent point mon admiration pour vous. La perfection n'est pas de ce monde et je préfère un type comme vous avec de grandes qualités et de grands défauts, qu'un médiocre sur toute la ligne. Les médiocres n'ont point le luxe de se payer des grands défauts..."

Je ferai d'abord remarquer à ce jeune homme, qui ne manque pas de cran ni de crin, que je n'écris pas pour lui plaire ni avec l'espoir de recevoir chavants mois de la part de mes abonnés des gerbes de roses ou de lilas. J'écris pour attaquer et j'écris pour me défendre. Dans les deux cas, je veux servir la vérité. Pas autre chose.

Lorsqu'il m'est arrivé de lire des ouvrages sérieux de M. Barbeau (il y en a), j'ai pris la peine d'exposer le pour et le contre et de faire ma preuve. C'est ce que tous les lecteurs vous diront, mon jeune homme. Mais quand un Victor Barbeau, brummel notoire, ganté de beurre frais et professeur par-dessus le marché, se donne des airs et traite d'un sujet qu'il ignore totalement, je ne m'épense pas alors à faire une analyse sérieuse de l'ouvrage. La vie est trop courte et je me contente d'appliquer sur la tête de monsieur le professeur un de ces petits coups de poing qui gardent le mérite de ramener nos grands écrivains à une décence plus élémentaire.

Il eût été extrêmement facile pour moi de démontrer que le dernier *ramage* de M. Barbeau n'a rien de très harmonieux et que c'est là une plain-

mon sketch est pourri, l'ouvrage de Barbeau l'est également puisque la langue que parlent mes personnages est précisément celle que vante Barbeau et que conspu le *Devoir*.

Le docte savant, si habile qu'il puisse être, ne pouvait pas sortir de ce dilemme. De fait, il n'a pas répondu, ni le *Devoir* non plus. Bouche bée et l'air bête, on regarde depuis ce temps-là passer les trains.

Je dirai à mon correspondant que je ne suis pas de ceux qui se gobent. Seulement, je ne tolérerai pas qu'un professeur se serve même de l'escalabeau d'un journal pour m'écraser. J'ai bien averti le monsieur d'avoir à rester tranquille parce que si je me donne la peine de prouver que son livre ne vaut pas cher, on ne s'en nuiera pas au pays de Québec.

Et si vous appelez "petites chicanes" l'article dégoûtant et injuste que me déchaina la gazette pieuse de la rue Notre-Dame, eh bien! mon ami je vous rappellerai que le fait de gagner honorablement sa vie nous donne le droit de nous défendre contre les crétins, quels qu'ils soient.

Et la preuve que j'ai frappé juste et que je n'avais pas à ennuier mes lecteurs avec une analyse approfondie d'un ouvrage inexistant, c'est que M. Barbeau et le *Devoir* ont pris leur trou, ainsi que je leur avais recommandé.

Quant à écrire des *Pamphlets* pour plaire à celui-ci ou pour exaspérer celui-là, c'est une tactique passée de mode aujourd'hui et que j'abandonne à certaines feuilles pourries, lesquelles, afin de prouver leur indépendance, louent à la fois l'eau bénite et le gros gin. C'est bien ça!

A la revoyure, cher correspondant.

VALDOMBRE

### LES COULISSES LITTÉRAIRES

De l'avis de tous, notre journal est le seul hebdo à publier chaque semaine une page littéraire, ce qui n'implique nullement que nous restions des louangeurs.

Plusieurs femmes écrivent par amour de la vie; un grand nombre par dégoût; la plupart pour le plaisir de signer. La signature vaut la plus éloquent des photos.

Le *Devoir* parlait dernièrement de la "souveraine élégance de style de M. Héroux." Que n'aurait-on pas dit si le rédacteur en chef de la feuille pieuse sût jamais écrire?

Un professeur de chez nous, qui parle à la "fram-çai-ze" veut bien louer le ramage de notre pays. C'est du zèle, si ce n'est pas de l'arrivisme pur. C'est le même monsieur qui condamne le nationalisme. O sainte logique!

Après avoir fait jouer le *Jeune dieu*, *Un Homme*, *Cocktail*, la *Réussite*, Mme Guoin nous donnera probablement cet hiver une nouvelle pièce: *Moi*.

Qui est donc ce Claude de Bonnavault qui signe dans les encyclopédies des éloges à l'adresse de rastaquoères de lettres?

Pourquoi un certain journaliste écrit-il "frayère" au lieu de "frayer"? Il est vrai que le dictionnaire donne "frayère", mais les dictionnaires sont fabriqués par des pédants qui n'entendent pas grand chose à la logique d'une langue. Le

peuple est plus fin et plus vrai. Les paysans disent "Une fraye". Et ils ont raison. Du verbe "payer", on a fait une "paye", la "paye". Or, on dit "frayer", pourquoi pas le substantif "fraye" au lieu de "frayère" qui pue le savantasse?

Il n'y a de vie que dans le passé, semble-t-il, le passé vivant. Lisez alors le *Moulin du Gros Sault* que vient de publier M. Robert Prévost, journaliste de Montréal et qui a su voir dans les "temps d'autrefois" la vraie lumière.

Un certain Comité permanent d'une certaine langue a encore besoin d'argent pour sauver cette langue. Peut-on sauver ce qui est perdu à tout jamais?

Si jamais l'aimable et talentueuse Jovette réunit en volume ses chroniques du matin, il faudra plusieurs soirs pour les lire.

Si les *30 Arpents* de Panne-tail continuent à rapporter, il faudra mettre un frein au retour à la terre. C'est sans bon sens.

M. Jean Bruchési voudrait bien pouvoir écrire, mais il sèche. Le rond de cuirisme a ça de bon: qu'il situe l'homme à sa place.

Quelle ne fut pas notre surprise, l'autre jour au poste CHLP d'entendre M. Hermas Bastien déclarer que le meilleur écrivain à l'heure actuelle

(Suite en page 4)

PÉRISCOPE SUR OTTAWA

LE RETOUR DU PREMIER MINISTRE

Le Premier Ministre, le Très Honorable William Lyon Mackenzie King, est rentré à Ottawa samedi le 17 juin dernier. Basané et quelque peu amaigri, jovial, il semblait manifestement heureux du grand succès de la visite royale à travers le Canada. Probablement encore sous la tension nerveuse qu'a dû lui causer l'infinité de détails comme la multiplicité des fonctions de cette visite, le Premier Ministre avait plutôt l'air alerte, bien qu'il dû ressentir une grande fatigue dont il se reposera à sa résidence de Kingsmere, dans la province de Québec. Le Premier Ministre séjournera là jusqu'à la fin de juin. Il se rendra à New York pour le premier juillet où il ouvrira officiellement le pavillon canadien à l'exposition universelle. Dans l'intervalle, il rencontrera néanmoins ses collègues à des séances du cabinet au cours desquelles on ne s'occupera que de la routine.

**Nominations** On ne remplira pas en effet les positions vacantes qui attendent des titulaires avant le mois prochain. Le gouvernement commencera alors à faire certaines nominations parmi celles qui doivent être faites, à savoir: sénateurs, juges, sous-ministres, bibliothécaires, imprimeur du Roi, auditeur général, secrétaires de la Commission du Service Civil, commissaires, gouverneur à Radio-Etat, administrateur de la banque du crédit foncier, directeur à l'office du cinéma, greffier à la cour suprême, etc.

**Nouveaux organismes** Plusieurs de ces nominations sont faites en vertu de lois passées au cours de la dernière session et créant de nouveaux organismes; parmi lesquels l'un des plus importants intéresse la classe agricole; le comité consultatif sur l'industrie laitière. Ce comité consultatif vise à constamment renseigner le ministère public de l'agriculture sur les besoins sans cesse changeants des agriculteurs, en regard de la variation des prix de vente des produits de l'industrie agricole.

Concurremment à cette initiative du gouvernement au bénéfice de l'agriculteur, d'autres mesures ont été mises de l'avant, au cours de la dernière session, lesquelles mesures visent également à améliorer le sort de l'agriculteur; notamment un bill sur les coopératives créant des provisions monétaires pour l'escompte à 75% du prix de vente moyen des produits agricoles au cours des trois dernières années. Ce qui permettra aux agriculteurs de recevoir, dès que les produits seront en vente, les trois quarts du prix moyen de ces produits au cours des trois dernières années, sans que les produits soient même vendus. Par exemple, le prix moyen du beurre au cours des trois dernières années est environ vingt-trois sous, de sorte que le producteur de beurre pourra escompter 75% de vingt-trois sous, soit vingt-un sous, même si le beurre se vend à plus bas prix que cela, ou quitte à recevoir la différence entre vingt-trois sous et le prix effectif de la vente, si ce prix est supérieur à vingt-trois sous.

**Banquet Mackenzie King** A l'occasion du vingtième anniversaire de son élection comme chef du parti libéral, un grand banquet national sera offert au Très Honorable William Lyon Mackenzie King, le huit août, à l'Hôtel Royal York, à Toronto.

Des différents comités ont déjà été formés, qui s'occupent actuellement de l'organisation dans les neuf provinces du Canada, afin que la représentation libérale à ce banquet soit complète. Le comité national d'organisation est présidé par l'honorable W. D. Euler, ministre du commerce et le bureau de ce comité est situé à 114 rue Wellington, à Ottawa.

Les organisateurs du banquet croient que tous les libéraux de la Chambre des Communes (sénateurs et députés) assisteront de même que chaque association libérale aura ses représentants. Cette occasion est anxieusement attendue par ceux qui sont friands de nouvelles parce qu'on anticipe à cette occasion des déclarations importantes de la part du Premier Ministre.

**Aide à la jeunesse** A la première séance du cabinet à laquelle assistait le Premier Ministre depuis l'ar-

rivée de nos Souverains au Canada, le Gouvernement a approuvé pour trois ans des accords, intervenus entre le pouvoir central et huit provinces, pour l'entraînement de la jeunesse.

La seule province qui a refusé de coopérer avec le fédéral dans ce domaine est la province de Québec.

Ces accords visent à continuer le programme d'entraînement de la jeunesse comme à étendre le champ d'action de cet entraînement.

Il s'ensuit donc que les jeunes chômeurs du Québec ne pourront profiter du plan ROGERS par suite du refus de coopération du gouvernement de Québec; car ce plan est exécuté avec l'approbation des différents gouvernements provinciaux auxquels le pouvoir central veut conserver l'entière autonomie.

**Nouvelles industries** Il a été annoncé au cours de la semaine également que L'ALUMINIUM COMPANY OF CANADA construira une usine, à Kingston, au coût de sept millions de dollars.

Cette compagnie a déjà reçu une commande pour treize millions du gouvernement de la Grande-Bretagne.

Cela veut dire qu'environ un millier de personnes sans emploi trouveront une occupation permanente, dès que l'usine sera construite. Pour la construction même de l'usine, plusieurs centaines de personnes seront également appelées à travailler.

Il se peut aussi qu'une autre industrie — de la chaussure celle-là — s'installe au Canada. Il s'agit de la maison BATA, fabricante des chaussures qui sont universellement connues et en grande demande en Amérique du Nord comme en Europe.

Cette usine emploierait 2-500 ouvriers canadiens, mais cela impliquerait aussi l'entrée au Canada d'environ 250 techniciens tchécoslovaques. Comme ces 250 techniciens demandent également l'entrée de leurs familles et que la politique du gouvernement actuel n'a cessé d'être ferme à appliquer les restrictions de la loi actuelle de l'immigration, le gouvernement a décidé, au cours de la séance du cabinet de jeudi, de nommer un sous-comité gouvernemental pour étudier cette proposition.

Cette maison construira une fabrique soit à Trenton, Ontario, soit à Montréal, soit à Winnipeg.

On est également d'opinion à Ottawa que le Gouvernement anglais procédera maintenant à octroyer, à différentes industries canadiennes, des contrats pour la fabrication d'armements. Ces contrats dont la valeur se totaliserait à environ deux cents millions ont été différés, depuis neuf mois, à cause des critiques qui ont été faites contre l'octroi du contrat à la compagnie JOHN INGLIS de Toronto pour la fabrication des mitrailleuses BREN. Comme on le sait le gouvernement britannique a passé avec cette compagnie un contrat analogue à celui accordé par le gouvernement canadien. Voilà ce qui explique l'hésitation que le gouvernement anglais a eue, depuis le début de l'enquête Davis, à accorder à des industries canadiennes des nouveaux contrats; mais par suite du rapport favorable du juge Davis sur l'enquête royale qu'il a faite, le gouvernement anglais cédera aux instances d'autres manufacturiers canadiens et leur accordera ces contrats, en dépit des fortes pressions faites par des industriels d'Australie et de la Nouvelle-Zélande pour obtenir ces contrats.

**Pour les coopératives** Le bill passé à la dernière session pour venir en aide aux

Tribune libre

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

Québec, 19 juin 1939.

Monsieur le Directeur, Après avoir lu dans un quotidien montréalais le rapport de l'entrevue que M. LeGoblet Duplessis eut avec M. Hepburn à Toronto, je me suis demandé si ce rapport était véridique en tous points, — et avec raison, comme vous l'allez voir. M. Duplessis lui-même nous a fourni peu de renseignements sur cette rencontre historique. Il s'est contenté de déclarer que des questions intéressantes pour les deux provinces, au point de vue économique, avaient été traitées entre eux; puis, s'excusant, il spécifia qu'il s'en allait d'urgence à la cathédrale pour assister à la messe, avant de prendre son train pour Trois-Rivières. Pourquoi notre premier ministre ne stoppe-t-il pas de temps à autre avenue des Pins? Il pourrait y admirer un des plus magnifiques panoramas montréalais...

Nous ne sommes pas beaucoup renseignés, officiellement du moins, sur ce qui s'est passé à Toronto; mais je suis tenté de croire que cette entrevue n'a pas eu beaucoup plus de succès qu'une autre à l'hôtel Mont-Royal, dans la métropole, il y a deux ans, avec le même M. Hepburn. Il avait alors amené avec lui quelques-uns de ses collègues, et environ une demi-douzaine d'employés ou "experts" de différents départements provinciaux pour faire face à son collègue torontois. Le lendemain, tout comme à son retour de la Ville-Reine, ces jours derniers, M. Duplessis s'était contenté de dire que ce tête-à-tête leur avait fourni l'occasion d'étudier de "grandes questions" et qu'ils allaient tous deux entreprendre des choses d'une excessive importance dans l'intérêt de leurs provinces respectives.

Or, il est aujourd'hui prouvé que ce colloque n'avait été qu'une farce; qu'aucune question importante n'y fut étudiée; que lorsque les deux copains s'étaient renfermés dans une chambre du Mont-Royal, ils avaient passé le temps à se complimenter; qu'ils n'avaient nullement convoqué leurs collègues, encore moins leurs "experts", à prendre part aux délibérations; et que M. Duplessis avait fait attendre les siens dans les couloirs sans même leur demander leur opinion sur aucun point.

Un de ces messieurs, ennuyé de se voir traité de la sorte, se permit d'entrer sans façon dans le cénacle et voici ce qu'il entendait: "Now, Maurice, we are great friends and you might call me Mitch, as I will call you Maurice." Et cela fut dit dans une embrassade touchante, qui se changea bien vite en une tempête d'imprécations moins que parlementaires à l'adresse du fonctionnaire audacieux, qui s'était ainsi permis d'entrer sans invitation. Est-ce que l'entrevue de Toronto aurait été la répétition burlesque de celle du Mont-Royal? Nous n'en serions pas surpris, vu le

mutisme de M. Duplessis. Quant à son assistance à la messe, sur laquelle il ne manqua jamais d'insister, elle nous rappelle trop la parabole de l'Évangile du pieux Pharisien dénonçant le mauvais Publicain pour qu'il soit besoin d'y revenir. Le Publicain, en l'occurrence, désigne tout adversaire de notre saint homme. Néanmoins, la pièce a telle-

ment servi que le clergé lui-même ne doit pas s'y laisser prendre et finira par reconnaître dans le Mauricien un Pharisien de la plus belle eau.

Chaque fois qu'on lui reproche de manquer à sa parole, il se garde bien de démentir ce qui est l'évidence même, préférant s'écrier: "Pardonnez à ces gens, Seigneur, de n'être pas aussi dévots, aussi purs que votre serviteur!" Et pendant ce temps, il continue de mener la province, sur un temps de quatre-vingt-dix milles à l'heure, à la ruine économique et à la banqueroute.

Votre bien dévoué, Jean DUROC

ENTRE LA POIRE ET... LES FROMAGES

Le Grinchieux du Devoir du dégoûtant et dégoûtant Devoir se moque de M. Godbout parce qu'il aurait accepté une bourse de \$500 que lui ont offerte un groupe de jeunes libéraux du comté de Beauce. Et quoi de mal là-dedans? A la dernière session, M. Duplessis a bien avoué que l'U. N. avait reçu \$10,000 des trusts. Au moins, M. Godbout a la décence de n'accepter que des souscriptions populaires. Et pas nécessaire de luyoyer. Quand votre grand Bourassa, cher Grinchieux, l'incorruptible Bourassa s'est présenté contre Sir Lomer dans Saint-Jacques, n'a-t-il pas accepté une bourse de quelques milliers de dollars que le dévoué Olivar Asselin (et bien naïf à cette époque) avait recueillie pièce par pièce? Il y a tout de même une dif-

férence, c'est que M. Godbout a la délicatesse de remercier ses souscripteurs tandis que Bourassa se jugeait trop grand, trop génial pour descendre jusque-là. Pauvres Grinchieux dégoûtants, cessez donc de jeter la pierre à tout le monde et nettoyez d'abord votre jardin, passablement encombré de détritus de toutes sortes.

En parlant des purs du Devoir, le temps est peut-être venu de poser cette question à M. Georges Pelletier: "N'avez-vous pas déclaré à un religieux que le fait d'annoncer les bières et les alcools n'en faisait pas vendre une once de plus? Dans ce cas-là, mon cher Pelletier, si l'annonce n'agit pas pour nuire ne publiez-vous pas des nudités à pleines pages? Ça invitera les gens à la pudeur. Peut-on se montrer plus hypocrites? Ces messieurs ne sont pas contre la réclame en faveur des alcools parce que ça paye, sans doute. Pour le reste, ils sont contre. Farceurs, allez! "Honoris causa" que vous êtes! Mais le jour n'est pas loin où l'on videra le panier au linge sale.

De partout, des clameurs s'élèvent dans la province au sujet du scandale que nous avons révélé au peuple la semaine dernière. L'histoire du fameux pont de St-Esprit de Montcalm. Seules les feuilles vendues au gouvernement Duplessis ne bougent pas. Et pour cause.

L'on voudrait bien ne pas dire du mal de certains gens, mais comme ils sont eux-mêmes le mal, il faut le combattre ou mieux il faut les combattre.

N'est-ce pas le catalan Balmès qui disait: "Pour combattre efficacement une doctrine on s'en prend à ceux qui la propagent."

Dans le comté de Montcalm on bâtit gratuitement un pont inutile au montant d'au moins

\$15,000 mais le gouvernement refuse de bâtir une école de \$2,500. Ça va bien et pourvu que le régime dure, on va se réveiller riches demain matin.

M. Hermann Barrette, si fameux à cause de ses découvertes, se vante de jeter l'argent à pleine pelle dans le comté de Terrebonne. Je croyais qu'à l'aide d'une pelle, on ramassait surtout du sable. Le même outil servirait donc à distribuer l'argent. Messieurs les contribuables, prenez cet argent: c'est le vôtre.

La pourriture d'un gouvernement est en proportion de la qualité spirituelle qui est à sa base. Deux angles se rencontraient. C'est un problème de géométrie... politique.

Le jour où le Devoir, l'ignoble Devoir avouera que les annonces alcooliques ne nuisent pas à son petit commerce, nous le laisserons tranquille. Mais comme nous le connaissons hypocrite et sans coeur, je pense bien que la lutte sera longue et durable.

Nous espérons que M. Duplessis fera témoigner devant le conseil des ministres son député Maurice Tellier de Montcalm, car ça commence à devenir dégoûtant à la fin des fins. Et puisque le premier ministre se croit le plus fin des fins, il ne laissera pas passer l'occasion de fixer lui-même sa fin.

Il y a plus de scandales en moins de trois ans de régime duplessiste que dans tout autre gouvernement démocrate de 40 ans.

Les colons peuvent crever de faim du moment qu'on bâtit des beaux ponts inutiles.

Voici qu'on se lance dans la culture du houblon. Pour le cidre, c'est autre chose. Le gouvernement n'encourage pas l'industrie du cidre de pommes, mais celle du houblon. Et pour les raisons qu'on connaît.

Si, après la raclée que le comique Adrien Arcand a reçue à Québec, le Maximus Pontifex s'obstine à ennuyer le peuple, c'est qu'il a la couenne dure et la tête plus dure encore.

M. Duplessis se dit démocrate, gros comme le bras ou gros comme le corps, mais il laisse le bel Adrien bavard sur la démocratie. Pourquoi? Mystère!

Le Convive distrait

LA SITUATION VRAIE

(Suite de la page 2)

Pour beaucoup d'Allemands et d'Italiens qui ne peuvent faire entendre leur voix, le problème est de savoir si l'on tiendra... chez ceux qu'on nomme officiellement les adversaires, les Français et les Anglais.

Jean Prudhommeaux

Lisant l'autre jour les **Voies Politiques** de Napoléon, recueillies par Dansette, je tombai sur ceci: "Ne croyez pas que je n'aie pas le coeur sensible comme les autres hommes... Mais dès ma première jeunesse je me suis appliqué à rendre muette cette corde qui, chez moi, ne rend plus aucun son." Hitler a exprimé exactement la même idée: "J'ai appris à être dur, à devenir dur." Tous les dictateurs sont les mêmes. Ils n'ont pas tort. La sensibilité suffit à perdre un chef d'Etat, lui, sa politique et tout le pays. Nous aurons vu dans les démocraties des grands hommes trop accorder à la sensibilité. Le coeur les perdit. Mais si on y songe, la dureté de coeur n'a-t-elle pas perdu Napoléon à la fin? Ne servira-t-elle pas non plus à faire battre Hitler lui-même? En politique comme en toutes choses, il faudrait la mesure, cette qualité, cette vertu suprême que peu de génies peuvent atteindre.

Rien de plus fascinant que de lire la vie des dictateurs. Pourquoi? parce qu'ils ont imposé leur volonté, et que la volonté d'un homme, quel qu'il soit, demeure l'une des plus grandes choses sur la terre. La volonté, c'est l'étincelle qui allume les incendies et c'est la goutte d'eau qui creuse les rochers.

M. Victor Barbeau, intelligent, cultivé, se prononce contre le nationalisme. Pourtant, ses tendances, son oeuvre, ses aspirations découlent d'un nationalisme qui prend sa source dans les premiers éons d'un Bourassa et vient mourir sur les lèvres d'un abbé Groulx.

La démocratie pourrait être une grande chose si les chefs voulaient se montrer personnels. On redoute le peuple, et le peuple redoute les chefs. De là, un conflit éternel qui n'arrange rien.

Il suffirait que les oppositions dans le vieux Québec fissent front commun pour qu' aussitôt le pouvoir Duplessis s'effrite comme sable. Mais il y a les intérêts personnels à sauvegarder et le programme politique. Il ne devrait pourtant y avoir qu'un programme: renverser le gouvernement actuel parce qu'il ne remplit pas son devoir.

M. Duplessis n'a pas fait que du mal. Son gouvernement a aussi fait du bien, mais comme le mal l'emporte sur le bien il faudra que Duplessis vienne à céder. Et le peuple lui fera la main.

On ne peut pas toujours emprunter et ne pas remettre. C'est la ligne droite vers la ruine. Si M. Duplessis n'a pas assez de revenus pour payer ses emprunts, il lui faudra cesser d'emprunter. Si l'arrêt de l'emprunt, les pensions de vieillesse, le crédit agricole, les routes extravagantes ne pourront pas tenir. Tout tombera et Duplessis avec. Ce politicien, si habile qu'il soit, ne saurait accomplir de miracles. Il le sait mieux que personne et c'est pourquoi il retarde la date de l'échéance.

**EN AVANT!**  
journal paraissant tous les vendredis, est publié et imprimé par l'imprimerie Yamaska, aux numéros 67-69 rue Meador, Saint-Hyacinthe, Québec.  
PRIX DE L'ABONNEMENT  
Dans les villes de 15,000 (meo ou plus): \$1.50 par année.  
Aux Etats-Unis: \$1.50 — Partout ailleurs au Canada: \$1.00  
AU NUMERO: 5 Cents